

## **1. Caractéristiques des Contenus Personnalisés**

Le contenu personnalisé de la gourde est constitué du prénom du consommateur renseigné dans le formulaire de participation de la plateforme web, celui ci ne pourra excéder 11 caractères (espaces et ponctuation inclus).

## **2. Conformité des Contenus Personnalisés**

Les contenus personnalisés doivent être rédigés en langue française et dans un langage intelligible.

Ne sont pas acceptées, les contenus personnalisés qui, sous quelque forme que ce soit, y compris si le texte est en partie dissimulé par des « \*\*\* », ou tout autre élément :

- Constituent une atteinte aux droits des personnes, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. A ce titre le Contenu Personnalisé doit être exempt de tout contenu à caractère agressif, vulgaire, dénigrant, injurieux, sexiste, raciste, xénophobe, antisémite, négationniste, incitant à délit, à la haine ou à la violence, au crime ou suicide
- Portent atteinte à l'image, à la réputation de la marque Andros® (dénigrement du produit, association de termes injurieux ou diffamatoires ou polémiques, etc.),
- Comportent des contenus diffamatoires, injurieux ou dénigrants à l'égard des tiers ou des concurrents
- Portant manifestement atteinte aux droits de marque de tiers et plus généralement portant atteinte aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux droits de propriété intellectuelle
- Contiennent des petites annonces
- Contiennent des coordonnées (téléphones, adresse postale, email, réseau social etc.).

## **3. Modération et suppression des Contenus Personnalisés non conformes**

ANDROS pourra refuser toute proposition de personnalisation qui serait contraire aux dispositions de la présente Charte. Il est précisé que la vérification opérée par ANDROS dans le cadre de la modération ne peut porter que sur les éléments objectivement et manifestement non conformes par rapport aux règles fixées dans la présente charte. ANDROS ne peut pas juger de la destination et/ou de l'usage in fine qu'un consommateur compte ou pourrait faire de la gourde gagnée sur le site.

En aucun cas la responsabilité de ANDROS ne peut être engagée au-delà des limites fixées dans le règlement de l'opération.